

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

EXTRAIT DES MINUTES D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE, TENUE À LA
SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE DOLBEAU-
MISTASSINI, MERCREDI LE 10 MAI 2023 À 19 HEURES.

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL SUIVANTS :

M. Dave Plourde	Maire d'Albanel
M. André Guy	Maire de Dolbeau-Mistassini
M. Rémi Rousseau	Représ. de Dolbeau-Mistassini
M. Vincent Beckert	Maire de Girardville
M. Jean Morency	Maire de Normandin
M ^{me} Rita Delaunière	Mairesse de Notre-Dame-de-Lorette
M ^{me} Guylaine Proulx	Mairesse de Péribonka
M. René St-Pierre	Maire de St-Augustin
M. Gilles Dufour	Maire de St-Eugène-d'Argentenay
M ^{me} Denise Lamontagne	Mairesse de Ste-Jeanne d'Arc
M. Mario Biron	Maire de St-Stanislas
M ^{me} Sylvie Coulombe	Mairesse de St-Thomas-Didyme

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE
MONSIEUR LUC SIMARD, PRÉFET.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M ^{me} Marie-Claude Fortin	Directrice générale et greffière- trésorière
M. Christian Bouchard	Greffier-trésorier adjoint
M ^{me} Sophie Grégoire- Tremblay	Coordonnatrice au développement
M. Johnatan Doucet	Coordonnateur à l'aménagement
M. Tim St-Pierre	Coordonnateur à l'administration

132-05-23

**Adoption du rapport 2022-2023 du Fonds régions et ruralité (FRR)
- volet 4**

ATTENDU QU'un fonds de vitalisation a été octroyé à la MRC de
Maria-Chapdelaine et que ce fonds vise à oeuvrer sur les objectifs de
démographie, d'attractivité et d'accessibilité au territoire;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC doit approuver la reddition de
compte 2022-2023 dudit fonds de vitalisation, conformément aux
consignes gouvernementales;

ATTENDU QUE le rapport 2022-2023 du fonds de vitalisation déposé à
la présente séance, par l'entremise de la fiche technique n° 1065,
démontre un montant engagé de 919 800\$ dans onze projets totalisant
des investissements de 3 691 181\$.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Guylaine Proulx,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine approuve la reddition
de compte 2022-2023 du fonds de vitalisation, laquelle décrit en détail la
liste des engagements dans les divers projets au cours de l'exercice 2022-
2023.

ADOPTÉE EN DATE DU 10 MAI 2023

(SIGNÉ) LUC SIMARD, PRÉFET

(SIGNÉ) CHRISTIAN BOUCHARD, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT

